



Projet de loi 83

Loi proclamant le mois de décembre Mois du patrimoine chrétien

M. S. Blais

Projet de loi de député

1^{re} lecture 1^{er} décembre 2025

2^e lecture

3^e lecture

Sanction royale



Loi proclamant le mois de décembre Mois du patrimoine chrétien**Préambule**

Depuis les premiers jours qui ont précédé la Confédération et la fondation du Haut-Canada, des pionniers chrétiens de diverses confessions ont joué un rôle important dans l'essor culturel, social et artistique de l'Ontario.

Aujourd'hui, la communauté chrétienne de l'Ontario reflète une grande diversité d'origines, notamment latino-américaines, européennes, Premières Nations, africaines, asiatiques et moyen-orientales. Cette communauté diversifiée continue de renforcer le tissu social, économique, politique et culturel de l'Ontario, contribuant ainsi à faire de la province un lieu accueillant, dynamique et ouvert à toutes les confessions.

Désigner le mois de décembre Mois du patrimoine chrétien en Ontario offrira à tous les habitants de la province, y compris aux prochaines générations, l'occasion de réfléchir aux racines profondes et historiques ainsi qu'aux contributions durables de la vaste communauté chrétienne dans notre province, afin de mieux connaître son histoire et de la célébrer. Le mois de décembre est particulièrement approprié, puisque la naissance du Messie chrétien, Jésus-Christ, est célébrée chaque année à la fin du mois. Promouvoir cette compréhension favorisera également un plus grand dialogue interconfessionnel en encourageant le respect mutuel et le partage des connaissances.

Pour ces motifs, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

Mois du patrimoine chrétien

1 Le mois de décembre de chaque année est proclamé Mois du patrimoine chrétien.

Entrée en vigueur

2 La présente loi entre en vigueur le jour où elle reçoit la sanction royale.

Titre abrégé

3 Le titre abrégé de la présente loi est *Loi de 2025 sur le Mois du patrimoine chrétien*.

NOTE EXPLICATIVE

Le projet de loi proclame le mois de décembre de chaque année Mois du patrimoine chrétien.